

Synthèse, au 19/05/2011, des **100 premières réponses** à notre [questionnaire sur la Formation des accueillants familiaux](#).

Nous avons des données pour 49 départements (voir la liste en fin de ce document) : il nous manque encore les données de la moitié des départements français...

## Votre expérience professionnelle

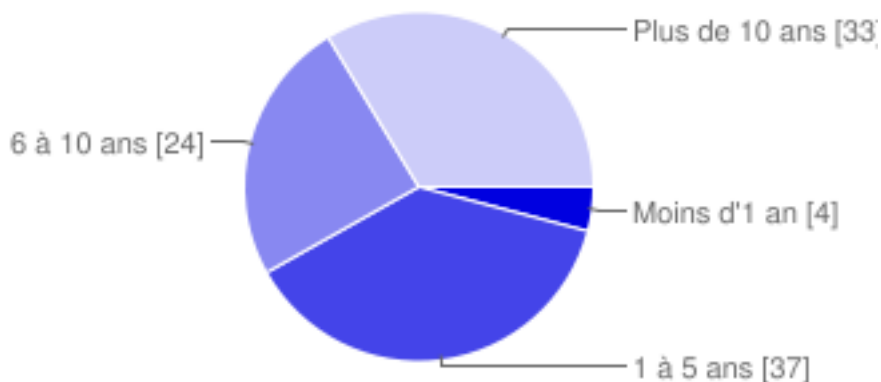
Car on ne devrait pas proposer à des personnes expérimentées les mêmes formations qu'à des novices...

### Quelle(s) profession(s) avez-vous exercée(s) avant d'être accueillant(e)?

Sur les **100 premiers accueillants** ayant répondu à nos questions, **73 (73%) ont exercé une profession en rapport avec l'accueil familial** :

- **31 "médicaux" (31%)** : parmi lesquels 22 aides soignants, 3 infirmiers, 3 agents hospitaliers, 2 ambulanciers, 1 laborantin.
- **25 "services à domicile" (24%)** : Aide à Domicile, aides ménagères, Auxiliaires de vie, aidantes familiales, remplaçantes d'accueillants, employés d'entretiens (BEP. & CAP), Auxiliaires familiales (CAFAD.), femmes de ménage, assistantes maternelles, etc...
- **17 "sociaux" (17%)** : 6 éducateurs (éducatrices spécialisées, monitrice éducatrice, aide éducatrice), 3 aides médico-pédagogique, 2 Directeurs de maison de retraite médicalisée, Directrice d'une association de maintien à domicile, Directeur d'un centre de formation, Directeur d'agence HLM, animatrice socio-culturelle, assistante sociale, ...
- **Autres** : Secrétaires, gérantes de société, employées de bureau, DRH, Agent immobilier, chef de département dans un centre Leclerc, cuisinières...

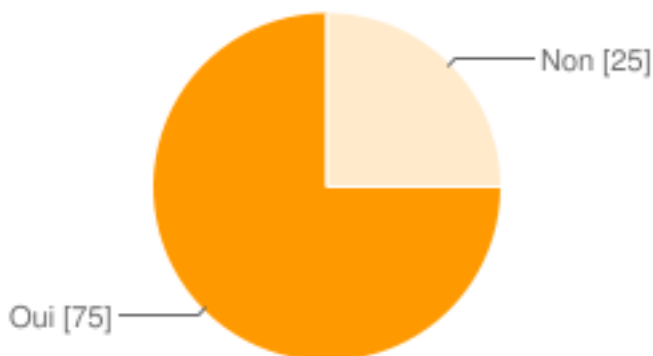
### Depuis combien de temps êtes-vous accueillant familial ?



## Les formations organisées par mon Conseil Général

Certains départements en font beaucoup, d'autres n'organisent que des groupes de parole, d'autres encore rien du tout...

### Avez-vous bénéficié d'une formation ?

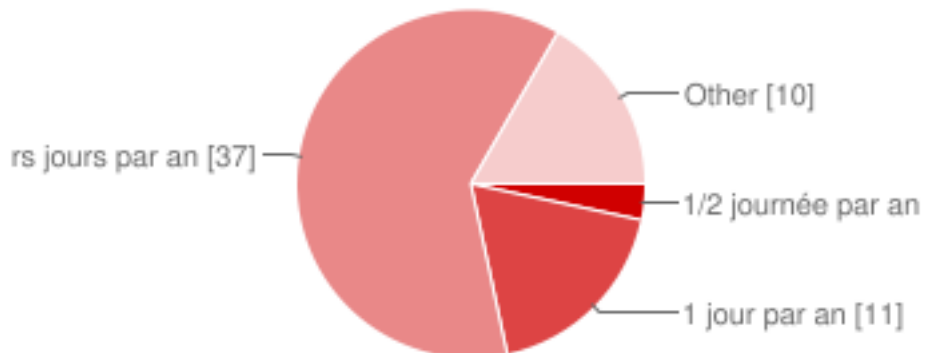


### Durée de la formation initiale :

Pour les 51 accueillants qui en ont bénéficié : de 1 à 40 jours (???), moyenne : 5 jours

### Durée de la formation continue (en jours/an)

Pour les 60 accueillants qui en ont bénéficié :



1/2 journée par an	2	3%
1 jour par an	11	18%
plusieurs jours par an	37	62%
Autre	10	17%

## **Ce que vous avez apprécié (extraits) :**

**La rencontre et le partage d'expériences** avec les autres accueillants participant à la formation.

**La venue de différents intervenants** : alcoologue, psychiatre, juge de tutelle, psychologue, directeur d'ESAT.

**Des connaissances pratiques** : La découverte des pathologies mentales (liées ou non à l'âge), premiers secours, diététique, hygiène, transferts et manipulation, gestion des médicaments, gestion du stress des personnes accueillies, accompagnement de fin de vie et processus de deuil, l'aménagement de l'habitat...

**Les bases administratives et juridiques** : les relations contractuelles entre accueilli et accueillant, le contrat d'hébergement et son implication juridique, les devoirs et les obligations de l'accueillant et de l'accueilli - le statut juridique et contractuel de l'accueillant, établir un bulletin de salaire, les relations avec les accueillis et leur famille...

## **Ce que vous n'avez pas apprécié (citations)**

### **Matériellement :**

*Les trajets -130 km a.r.*

*Tout est à mes frais, essence, remplacement (c'est très dur de trouver quelqu'un pour me remplacer).*

*La non reconnaissance de mon diplôme d'aide soignante, sur le département je ne suis pas la seule à être diplômée, toutes pensent comme moi. Les autres formations proposées faisaient partie de mon cursus de formation d'aide soignante, donc pour moi une perte de temps et d'argent.*

### **Les intervenants :**

*Pas d'accueillants familiaux anciens, des professionnels de la santé portant la bonne parole et ignorant tout de l'accueil familial, pas de juriste.*

*Je crois que les formateurs ne connaissent pas ce type d'accueil*

*L'intervention d'un ou deux praticiens de la psychiatrie, sûrement très compétents, mais "planant" à des lieues de la réalité et la pratique de l'accueil familial.*

*Le choix de certains intervenants dont le discours bien que professionnel, n'est pas toujours adapté-voir pas du tout- aux particularités et contraintes de l'accueil familial...*

### **La pédagogie et les contenus :**

*Le fait que les formations soient un condensé d'auxiliaire de vie avec un mélange d'aide soignant : certains organismes, ne font pas l'effort de vraiment cibler notre métier.*

*Pas assez axés sur la problématique concrète ou les réalités de l'accueil familial, et ne permet pas de valider ses acquis.*

*Trop de théorie, pas assez de pratique. Trop dans le flou juridique. Au début les FA n'osaient prendre la parole.*

*Beaucoup de beaux discours, peu de réponses adéquates à nos problèmes, impression de perdre son temps.*

*Pas le temps d'approfondir d'où un manque de "concentration" et de "motivation" et parfois une certaine mauvaise volonté de la part des stagiaires qui pour la plus part faisaient ce stage alors qu'elles étaient quasiment toutes expérimentées .....et donc qu'elles connaissaient leur job.*

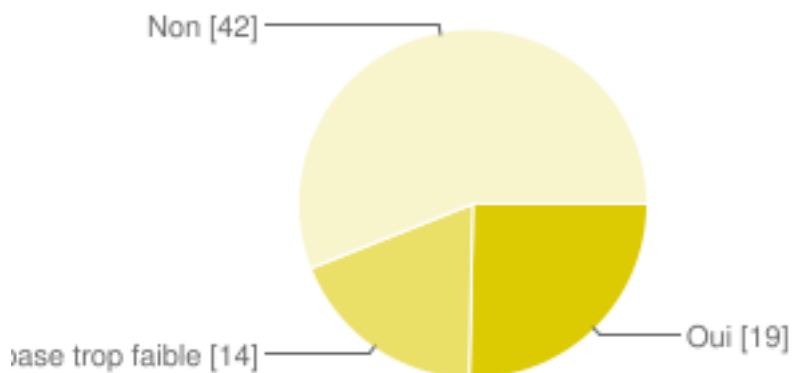
*J'ai fait toutes ces formations en maison de retraite. et je trouve inutile de les recommencer.*

Les sujets abordés sont malheureusement inchangés d'une année à l'autre et les doublons sont trop fréquents ! Nous réclamons une formation de premiers secours : les gestes à faire et surtout à ne pas faire en cas de chutes ou de malaises cardiaques... Mais la réponse a été "cela coûte trop cher"...  
 Ce n'est pas en regardant un tableau ou en ayant des photocopies à gogo que les familles peuvent apprendre à faire une toilette : c'est intime et ça ne s'apprend pas en une fois.  
 Ma formation est en cours et pour l'instant rien de ce qui était prévu au programme n'a vraiment été vu car ils s'aperçoivent que l'on sais déjà beaucoup de chose alors on discute.  
 Formation principalement axée sur les personnes âgées (alimentation, transferts, etc.) alors que je n'accueille uniquement que des personnes avec déficience mentale parfaitement valides ...

### **Votre remplacement pendant la formation a-t-il été pris en charge par le CG ?**

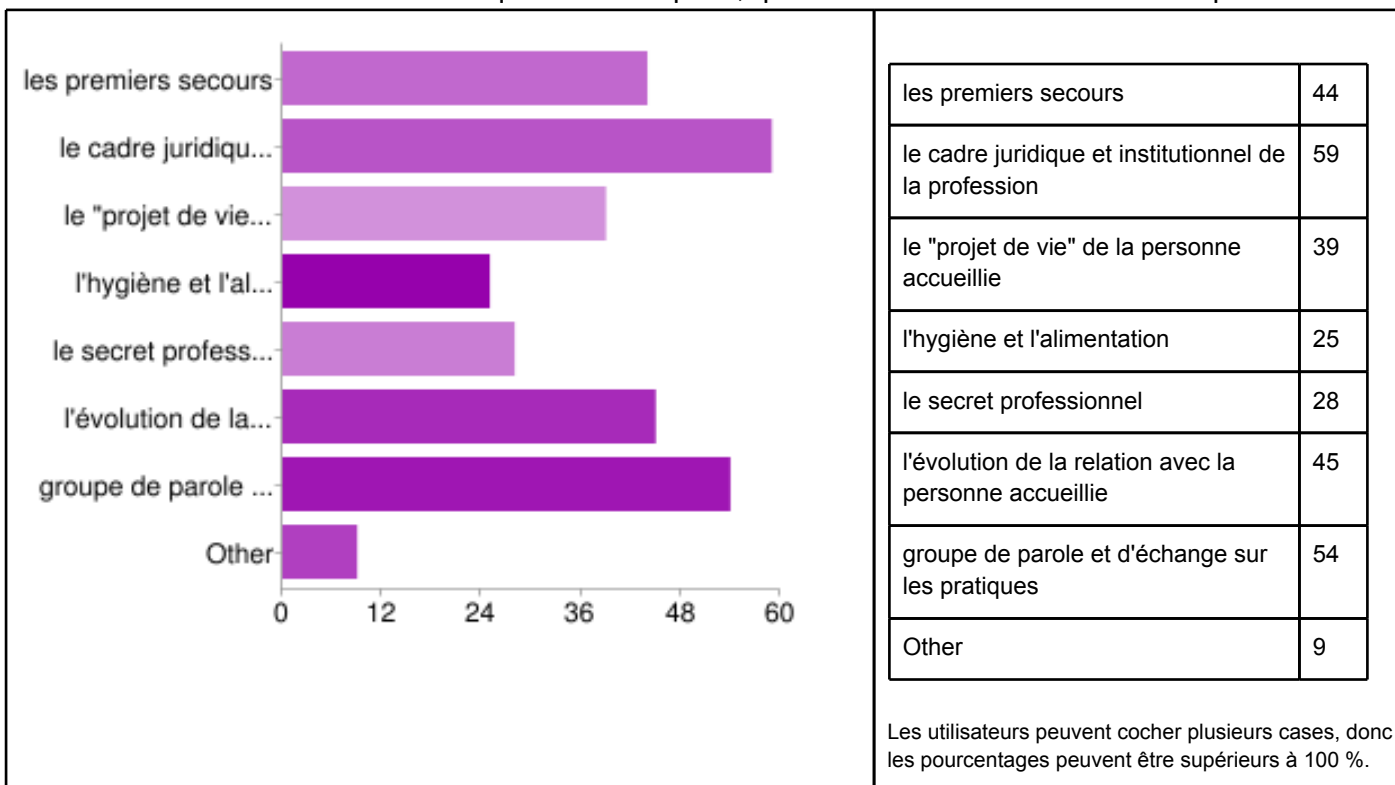
Oui, sur des bases satisfaisantes	4	5%
Oui, mais sur des bases insuffisantes	7	10%
Non, j'ai dû me débrouiller par mes propres moyens	62	85%

### **Vos frais de déplacement vous ont-il été remboursés ?**



## Mes souhaits en matière de formation

Quels sont les thèmes de formation qui vous manquent, qui vous intéressent ou vous ont le plus intéressés ?



## Remarques et observations (extraits)

Citations en vrac :

*Aujourd'hui c'est une mascarade... Demain peut être, avec des vrais formateurs...*

*Pas assez de formation*

- sur la maladie d'Alzheimer : comment bien la gérer
- sur la posture à prendre pour les transferts des personnes accueillies
- comment gérer les premiers soins en cas de malaises
- le rôle de chaque partenaire de l'accueil familial (Accueillant familial, CG, service de tutelle, Etc)
- la responsabilité individuelle des accueillants et ses limites
- la maltraitance des accueillis/des accueillants

*Après un an d'expérience, je peux en ce qui me concerne en tirer les conclusions suivantes : j'ai connu beaucoup de déboires concernant les pathologies des personnes accueillies car beaucoup de renseignements importants ( comportementaux surtout) sont complètement occultés par les familles, ce qui crée des situations difficiles à gérer surtout en nuit, et des échecs d'accueil au final. Pourtant je pense poser les questions adéquates pour connaître au maximum les personnes que j'accueille, afin de combler leurs besoins, leur bien-être et leurs attentes. Le second point concerne la charge administrative, les familles se déchargent facilement de toute tracasserie concernant les déclarations URSSAF, les contacts avec la Direction Départementale concernant les erreurs et les retards dans les paiements, il faut donc*

*retrousser ses manches et passer des heures au téléphone pour résoudre tout ça, car au final c'est nous qui sommes lésés donc comme il paraît que nous ne sommes bien servis que par nous même.*

*Attention: La tentation peu être forte, sous couvert de professionnalisation, d'évincer de la profession des accueillants actuels ou futur. Certains ou certaines ont toutes les qualités humaines (patiente, écoute, altruisme ...) indispensables. Mais n'ont malheureusement pas les possibilités intellectuelles de professionnel soignant.*

*Former oui, mais aller vers une reconnaissance théorique des compétences nécessaires pour exercer le beau métier d'accueillant serait une erreur. Ce type d'erreur est d'ailleurs propre à notre pays qui n'offre de reconnaissance qu'aux diplômés (un gâchis)*

*Les formations son très enrichissantes et avoir l'avis de professionnelles permet souvent d'apprendre et d'enrichir ce métier, nos connaissances, pour le bien des personnes accueillies.*

*Heureusement que j'adhère à l'association départementale (...), ainsi nous pouvons nous réunir pour discuter de nos problèmes et qu'ils sont présent pour nous aider dès que nous avons un souci soit avec la tutelle ou autre, parce qu'on niveau du conseil général on n'existe que dès qu'il faut placer une personne ou pour le renouvellement de l'agrément, autrement pas de groupe de paroles ni réunion d'information, rien.*

*J'étais la seule avec une collègue à poser des questions et à les interpellier depuis les langues se sont déliées, elles ont moins peur de perdre leur agrément ou de ne pas avoir d'autres accueillis, à savoir que la référente et la psy ont signé un contrat verbal avec nous, pour que tout ce qui est dit lors des réunions ne sera pas remonté à la direction du CG.*

*J'ai personnellement apprécié le temps de parole laissé aux intervenants (accueillants familiaux) lors des formations, par les formateurs, qui bien souvent connaissent notre situation très précaire financièrement d'une part mais aussi et surtout le manque de reconnaissance des autorités qui tardent à nous attribuer un véritable statut de travailleur social.*

*J'aurai souhaité que l'on nous apprenne à peser le taux de sucre d'un diabétique, par exemple, car j'ai été confronté à ce problème et j'ai dû demander à une infirmière de venir à la maison pour me montrer.*

*Je souhaiterais que tous les frais engagés soient pris en compte, étant donné que la formation est plus qu'obligatoire. On nous dit d'assister par tous les moyens a ces formations, mais le conseil général ne tiens pas compte de la garde de la personne accueillie, encore moins des trajets et de la restauration.*

*Je suis très déçue de cette formation. De plus, pour me garder ma personne accueillie, j'ai engendré des frais considérables. Pour moi personnellement cette formation ne m'a rien appris.*

*La seule chose positive, c'est d'avoir rencontré d'autres accueillants.*

*J'ai eu une indemnité de 120 € pour 7 jours de formation (100 km par jour de formation, le repas du midi, le parking payant et mon remplacement auprès de mes accueillis ....) : Payer pour ne rien apprendre !*

*Le C G demande quelles sont les formations qui nous intéressent et je trouve cela motivant. Mais nous n'avons des proposition de formation que tous les deux ans; et parfois 1 journée seulement, avec des intervenants qui, parfois, ne savent pas ce qu'est l'accueil familial.*

*Nous devons chercher nous même nos remplaçants mais la journée de travail nous ai remboursée ainsi que nos déplacements comme cela doit être .*

*Le groupe de parole et d'échange sur les pratiques me semble primordial..... le monde change les personnes âgées d'aujourd'hui ne seront pas celle de demain (elle utiliseront probablement l'ordinateur) il est donc nécessaire au moins tous les 2 ans et demi que soit mis en place des "stages de remise à niveau".*

*Les groupes de paroles ne sont pas confidentiels, si vous parlez honnêtement cela vous détruit.*

*Les groupes de paroles sont complètement nécessaires ! il me semble que l'on apprendra beaucoup plus de la pratique des uns et des autres que de la plupart des cours théoriques.*

*Des choses très basiques comme : comment accueillir sans laisser son accueilli toute la journée devant la télé sont à étudier très précisément et peut être apprendre quelques techniques d'animation (chant, bricolage, jeux éducatifs, gymnastique)*

*Quelle est notre capacité d'accueil réelle , combien de temps on passe avec l'accueilli et pour quoi faire ? (d'où la demande d'un **projet de vie** des conseils généraux)*

*Manque cruel de mise en situation et d'approches pragmatiques de certaines difficulté.  
Parfois une impression que l'on veut nous apprendre ce que l'on sait déjà.*

*Je trouve que les formations nous aident car on peut enfin s'exprimer, sans ce pour cela se soit négatif. Mais nous devons compter que sur nous car nous n'osons pas dire vraiment ce que l'on pense au CG sans avoir la peur d'être jugée. Ce qui est vraiment dommage cela devrait être beaucoup plus franc et à mon avis ce serait plus sain.*

*Ils ne veulent pas que ma campagne viennent avec moi puisque ce n'est pas elle qui est agréé alors qu'elle s'occupe aussi des personnes !!! Ont travaille tous les deux !!*

*Souvent, on identifie trop facilement les "groupes de parole" avec la formation. Si je reste convaincue que les groupes de parole sont très utiles voire "sauveurs" dans notre quotidien, ils ne peuvent pas remplacer la formation avec des contenus précis, intervenants performants, etc ...*

*Tous ces points devraient obligatoirement être proposés, tous comme le fait d'avoir des informations sur les pathologies dont souffrent les personnes proposées à l'accueil afin de pouvoir les gérer, enfin plus globalement tous les points permettant une évolution vers la professionnalisation devraient être à l'ordre du jour, en insistant sur le fait que tous comme les autres métiers les accueillants familiaux tiennent à être respecté par les différents intervenants (assistantes sociales, visiteurs à domicile, personnel hospitalier etc...)*

*Tous ces stages, réunions d'information sont fort utiles, mais nous coûtent cher et devraient nous être défrayés puisque le CG touchent des subventions à cet égard.*

*Tout est intéressant dans les formations, ce que je reproche, c'est qu'ils ne tiennent pas compte de notre disponibilité à nous, de nos remplacements etc... il faudrait que je sois vraiment sure de ne pas aller à ces formations du fait que je les ai déjà faites et que je ne suis pas novices dans ce métier. Ne trouvez*

*vous pas abusif d'entendre dire de trouver quelqu'un de compétent pour mes remplacements de formation sinon pas de renouvellement d'agrément. (on se croirait à la maternelle). Je pense qu'il serait temps de leur faire comprendre que nous ne travaillons pas derrière un bureau toute la journée, moi, mais journée commence à 5h le matin jusqu'à 10h et plus le soir (sans compter quelque fois les nuits.....).*

*Tous ces points devraient obligatoirement être proposés, tous comme le fait d'avoir des informations sur les pathologies dont souffrent les personnes proposées à l'accueil afin de pouvoir les gérer, enfin plus globalement tous les points permettant une évolution vers la professionnalisation devraient être à l'ordre du jour, en insistant sur le fait que tous comme les autres professionnels les accueillants familiaux tiennent à être respecté par les différents intervenants (assistantes sociales, visiteurs à domicile, personnel hospitalier etc...)*

### **Départements de résidence des répondants :**

Nous avons des données pour 49 départements - il nous manque encore les données de la moitié des départements français... Si votre département ne figure pas dans cette liste, [aidez-nous à le compléter en répondant à notre questionnaire](#) : merci d'avance !.

03	31	71
07 (4)	33 (3)	72 (4)
08	34 (2)	73 (2)
09	35	75
10	38	76 (4)
11	43 (4)	77
12	44 (2)	79
14	46	81
16 (4)	47 (3)	82
17 (4)	53	85
18	56 (2)	86 (2)
2B	59 (2)	89 (2)
20	62 (4)	93 (2)
21 (2)	65 (2)	971
22 (6)	67 (2)	974
24 (2)	68	
29 (3)	69 (8)	